



Communiqué

Le 30 janvier 2007
Pour diffusion immédiate

PCL CONSTRUCTORS COMMENCE LE REMPLACEMENT DU PONT FERROVIAIRE CN REDDITT

Les travaux en cours visent à protéger la voie ferrée nationale des crues à récurrence de 700 ans

Winnipeg (Manitoba) – La Commission du canal de dérivation du Manitoba a annoncé aujourd’hui que l’entreprise PCL Constructors Canada Inc. a entamé les travaux de remplacement du pont ferroviaire CN Redditt, afin de faire en sorte que la voie ferrée nationale soit au-dessus du niveau des crues à récurrence de 700 ans. Ces travaux sont effectués dans le cadre du Projet d’agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

« À ce jour, la construction du pont est de la Transcanadienne (route n° 1) est terminée et les travaux sur le pont sud de la RPGC n° 59 et le pont ferroviaire CN Sprague avancent selon le calendrier prévu, a annoncé M. Ernie Gilroy, directeur général de la Commission du canal de dérivation du Manitoba. L’annonce faite aujourd’hui marque le début des travaux sur le quatrième pont. » M. Gilroy a rappelé que 31 km, soit environ 64 % des 48 km du canal d’évacuation des crues, sont en cours d’excavation.

« L’entreprise PCL est heureuse d’avoir l’occasion de contribuer encore une fois à cet important projet d’infrastructure publique, a déclaré M. Kevin Skinner, vice-président et directeur de district de PCL Constructors Canada Inc. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec la Commission du canal de dérivation du Manitoba, la société d’experts-conseils Dillon Consulting et la société d’ingénieurs-conseils ND LEA, pendant les travaux sur le pont ferroviaire CN Redditt. »

Dans le cadre du contrat, PCL remplacera le pont ferroviaire existant, ce qui comprend le remplacement des piles de pont, des culées et des poutres actuelles, ainsi que l’excavation du canal associée à ces travaux. Le contrat prévoit aussi la mise en place, puis l’enlèvement, d’un pont de détour temporaire pour la voie ferrée, utilisé précédemment pour la construction du pont ferroviaire CN Sprague, et qui sera par la suite utilisé pour la construction du pont CP Keewatin.

En novembre 2006, la Commission du canal de dérivation a lancé un appel d’offres pour le remplacement du pont ferroviaire CN Redditt. La soumission de PCL était la plus basse des trois propositions reçues en réponse à cette offre. La valeur du contrat est estimée à 20,3 millions de dollars. Il est prévu que la construction du pont Redditt s’achèvera en août 2008.

En tant qu’entrepreneur général du Manitoba, PCL a installé un bureau permanent à Winnipeg en 1963 et, au cours des 44 dernières années, a construit et continue de construire un grand nombre des projets les plus célèbres dans la province comme, entre autres, le Centre MTS et l’immeuble de bureaux de Manitoba Hydro au centre-ville. PCL est une entreprise de construction traditionnelle qui exécute elle-même le travail, employant directement un nombre important de Manitobains et de Manitobaines dans ses projets. À ce jour, PCL a reçu deux contrats de construction importants dans le cadre de l’agrandissement du canal de dérivation : le pont sud de la RPGC n° 59 et le pont ferroviaire CN Sprague.

.../2

Le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge détournera une plus grande quantité d'eau autour de Winnipeg durant les inondations majeures en faisant plus que doubler la capacité du canal d'évacuation des crues. En fournissant une meilleure protection contre les crues à récurrence de 700 ans, l'agrandissement du canal de dérivation protégera au-delà de 450 000 résidents, de 140 000 maisons et de 8 000 entreprises, et fera épargner plus de 12 milliards de dollars de dommages à l'économie de la province. À ce jour, la capacité du canal de dérivation est passée d'une protection contre les crues à récurrence de 90 ans à une protection contre les crues à récurrence de 140 ans. Si le temps extérieur le permet, on prévoit l'augmenter pour protéger contre les crues à récurrence de 300 ans d'ici le printemps 2007.

Personne-ressource : Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation
204 945-4178, 204 945-4900 ou 793-3969 (cellulaire)